



Muret Olympique Canoë Kayak (M.O.C.K.)

14, rue Castelvialh 31600 Muret

Contacts : Club (tél / fax / répondeur) : 05 61 51 38 21 (entraîneure Lise DENAT)
 Mail : contact@muret-olympique-canoë-kayak.fr
 Benoît BAUDOUIN (Président du Club)
 Facebook <https://www.facebook.com/mockhautegaronne/>

Activités :

⇒ **Ecole de Pagaies (jeunes, tous niveaux) :**

Mardi : 20h Centre Nautique Aqualudia - Pratique en piscine.

Mercredi : Horaires selon groupe à fixer dans la plage : 13h30 - 17h Club de Muret - Pratique en rivière ou plan d'eau.

Sorties et Compétitions : compétitions, stages, selon le calendrier fédéral FFCK et sorties Club.

⇒ **Groupe compétition :**

Mardi : 18h Club de Muret - Renforcement musculaire

Mercredi : 17h Club de Muret

Jeudi : 18h Entraînement à Toulouse

Vendredi : 17h Club de Muret

Sorties et Compétitions : compétitions, stages, selon le calendrier fédéral FFCK et sorties Club.

⇒ **Adultes Loisir :**

Mardi : 20h Centre Nautique Aqualudia - Pratique en piscine.

Samedi 14h (13h30 horaire hiver) Club de Muret - Pratique en rivière

⇒ **Kayak polo**

Lundi 20h –22h Centre Nautique Aqualudia

Vendredi 19h Lac du Four de Louge

Encadrement : Diplômés d'Etat Canoë Kayak et/ou moniteurs et initiateurs fédéraux FFCK

Adhésion 2024/2025 : Licence FFCK et Cotisation MOCK : **cas général : 215 Euros.**

Adhésion- Licence FFCK	Conditions particulières	Toutes activités	Montant Adhésions	Réduction à partir du 3° membre licencié de la même famille	Réduction si membre licencié UNSS du Collège Bétance de Muret
MOCK	Cas général : pas de condition particulière	X	215 €	- 50 €	- 20 €
	Valable la 1° année, pour parents de membres déjà licenciés (même adresse) : licence famille	X	125 €		
	Bénévoles non navigants (Dirigeants, juges, accompagnants...)		70 €		
Licencié FFCK d'un autre club	Être déjà licencié FFCK dans un autre club affilié à la FFCK	X	115 €		

Assurance complémentaire Maïf (facultative) en supplément : + 11,85 € / membre

Pièces à fournir pour s'inscrire au MOCK :

- ⇒ Fiche d'inscription
- ⇒ Certificat médical : préférer la formule « pratique du canoë-kayak en compétition »,
- ⇒ Test des 25 m en piscine : lors de la 1° inscription au Club, pour les enfants,
- ⇒ Règlement : chèque à l'ordre du M.O.C.K. - y compris assurance complémentaire éventuelle, sur le même chèque.